

Des pièces forgées, destinées à l'amarrage des barques sont heureusement conservées. La topographie de l'aire OP07 avait réduit d'un rang le mur-abri. Ici, il se présente sur trois rangs et un rang de couronnement et atteint les 2,10 m par rapport au sol (fig. C•50). Sa mise en œuvre ménage, dans les rangs inférieurs, des espaces d'une dizaine de centimètres, comblés par de la pierraille. Les vues les plus anciennes, comme la carte postale signée du 20 mai 1907, témoignent de la présence du mur-abri, dans les mêmes dispositions qu'aujourd'hui (fig. C•51).



Fig. C•50 - Mur en éléments préfabriqués (© CPA)



Fig. C•51 - Confirmation de la présence d'un mur en trois rangs d'éléments préfabriqués en 1908 (© CPA)

b3• Ouvrage Portuaire OP09 :

Vient ensuite le segment OP09, compris entre un quai et un mur-abri rectilignes. La plate-forme a souffert d'aménagements nivelant le quai au-dessus de l'embranchement et de la ruine d'un tronçon de la marche (fig. C•52 & C•53). Par ailleurs, nous avons noté, sans pouvoir l'expliquer, un retrait volontaire de la rive du quai (fig. C•54). Le mur-abri est réduit en hauteur au milieu de son tracé. En direction de segment suivant (OP10), il ne comporte plus que deux rangs, et ne s'élève donc



Fig. C•52 - Segment de quai OP09 (© CPA)

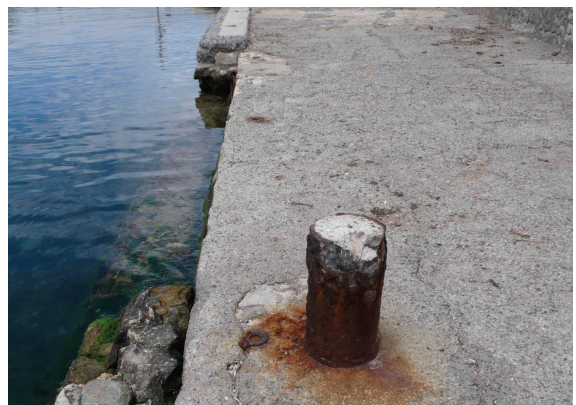


Fig. C•53 - Linéaire de marche altéré (© CPA)

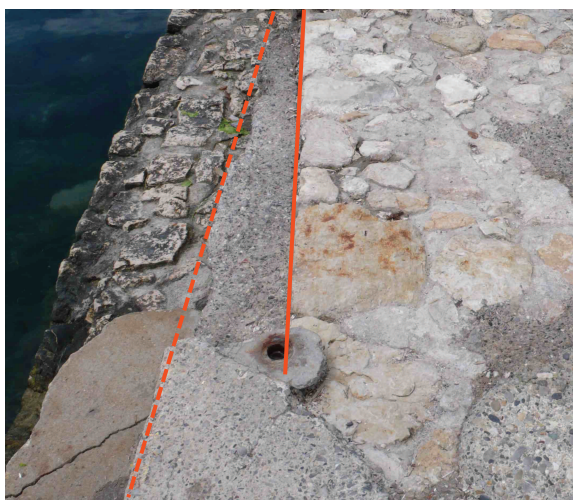


Fig. C•54 - Alignement ponctuel du quai, en retrait
(© CPA)

plus que sur 1,25 m (fig. C•55) La face intérieure du muret conserve de grandes plages d'enduit. Au contact du tronçon précédent, une réparation en moellons occupe les deux rangs inférieurs de l'ouvrage.



Fig. C•55 - Mur-abri, réduction en hauteur (© CPA)

b4• Ouvrage Portuaire OP10 :

Au-devant du musoir qu'il dessert, le segment OP10 s'étend sur une longueur moyenne de 12 m et une profondeur de 4,85 m (fig. C•56). Son flanc occidental participe de la passe d'accès au port, dans le prolongement du musoir. Les restaurations en béton laissent peu de place aux témoignages de la construction primitive. Le quai est doublé de la marche.



Fig. C•56 - Segment de quai OP10 (© CPA)

L'angle sud-ouest de l'ouvrage est perturbé (fig. C•57) par une fissure qui s'achève entre les blocs de la marche (fig. C•58) et des blocs de rive sont démaigris (fig. C•59). Un bloc saillant émerge de l'eau à l'ouest (fig. C•60). En 1949, lors de la visite de l'impératrice d'Annam, un premier désordre s'était manifesté (fig. C•61).



Fig. C•57 - Angle sud-ouest du quai (© CPA)



Fig. C•58 - Fissure transversale oblique (© CPA)



Fig. C•59 - Bloc sud-ouest démaigri (© CPA)



Fig. C•60 - Bloc saillant dans la passe (© CPA)



Fig. C•61 - Désordre au droit de l'angle sud-ouest du quai en 1949 (Source : Monastère de St-Honorat)